

## **COMMUNE DE GIVORS**

### **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022**

**Convocation :** 23/09/2022

**Affichage liste délibérations :** 04/10/2022

**Conseillers en exercice :** 35 **PRÉSIDENT** : Monsieur BOUDJELLABA

**Présents :** 29 **SECRÉTAIRE** : Madame LAOUADI

**L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf septembre à 19 heures, en salle du conseil municipal.**

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Madame Laurence FRETY ; Monsieur Foued RAHMOUNI ; Madame Dalila ALLALI ; Monsieur Cyril MATHEY ; Madame Nabiha LAOUADI ; Monsieur Loïc MEZIK ; Madame Françoise BATUT ; Monsieur Azdine MERMOURI ; Madame Sabine RUTON ; Madame Martine SYLVESTRE ; Monsieur Alipio VITORIO ; Monsieur Gregory D'ANGELO ; Madame Audrey PENNETIER-CLAUSTRE ; Madame Solange FORNENGO ; Monsieur Tarik KHEDDACHE ; Madame Delphine PAILLOT ; Madame Christiane CHARNAY ; Monsieur Fabrice RIVA ; Monsieur Jean-Yves CABALLERO ; Madame Françoise DIOP ; Monsieur Ali SEMARI ; Monsieur Robert JOUVE ; Madame Zafer DEMIRAL ; Monsieur Jean-Pierre GUENON ; Monsieur Gaël BON ; Monsieur Thomas KUNESCH ; Madame Josiane BONNET ; Madame Nathalie BODARD

#### **ABSENTS REPRÉSENTÉS**

Monsieur Benjamin ALLIGANT a donné procuration à Monsieur Foued RAHMOUNI

Madame Edwige MOIOLI a donné procuration à Monsieur Fabrice RIVA

Monsieur Jonathan LONOCE a donné procuration à Madame Christiane CHARNAY

Madame Isabelle FERNANDES a donné procuration à Monsieur Azdine MERMOURI

Madame Florence MERIDJI a donné procuration à Madame Dalila ALLALI

Monsieur Hocine HAOUES a donné procuration à Madame Françoise DIOP

**DEL20220929\_12**

**CESSION D'UNE FRACTION DE LA PARTICIPATION DÉTENUE PAR LA VILLE DE GIVORS DANS LA SAGIM AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ D'EQUIPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DU RHÔNE ET DE LYON (SERL)**

**RAPPORTEUR** : Mohamed BOUDJELLABA

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment les articles L. 1521-1 et suivants, R. 1524-1 et suivants relatifs aux sociétés d'économie mixte locales,

Vu les statuts de la SOCIETE D'AMENAGEMENT GIVORS METROPOLE (SAGIM),

Vu les statuts de la SOCIETE D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT DU RHONE ET DE LYON (SERL),

Vu l'avis favorable du conseil d'administration de la SERL en date du 29 juin 2022 concernant l'entrée de la SERL au capital de la SAGIM par l'achat de 1 600 actions appartenant à la commune de Givors au prix de 50 000 euros, représentant 1 % du capital social de la SAGIM.

La SAGIM est une Société Anonyme d'Économie Mixte Locale au capital de 800 000 euros, dont le siège social est situé Place Camille Vallin, 69700 Givors.

La répartition de son capital est la suivante :

<b>Actionnaires Représentant aux Assemblées Générales</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>Part du capital</b>	<b>% du capital</b>
<b>Collectivités territoriales</b>			
<b>Ville de Givors</b> Représentée par M. Mohamed BOUDJELLABA	128 000	640 000 €	80,00 %
<b>Autres actionnaires</b>			
<b>Caisse des Dépôts et Consignations</b> Représentée par M. Charles VOCANSON	24 096	120 480 €	15,06 %
<b>Caisse d'Épargne Rhône-Alpes</b> Représentée par M. Jonathan MONNET	6 736	33 680 €	4,21 %
<b>Syndicat Général des Entrepreneurs du Rhône</b> Représenté par Mme Gaëtanne PIVIDAL	688	3 440 €	0,43 %
<b>Entreprise LAMY/CITINEA</b> Représentée par M. Patrick FEURLON	208	1 040 €	0,13 %
<b>Entreprise VMC</b> Représentée par M. MATTERN	176	880 €	0,11 %
<b>Monsieur Jacques CHESSEL</b>	48	240 €	0,03 %
<b>Entreprise BOURDIN</b> Représentée par M. Laurent CHAVROCHE	16	80 €	0,01 %
<b>SARL Barge La Mosaïque</b> Représentée par M. BARGE	16	80 €	0,01 %
<b>SARL Denat et Blanc</b>	16	80 €	0,01 %
<b>T O T A L</b>	<b>160 000</b>	<b>800 000 €</b>	<b>100,00 %</b>

Une copie de l'extrait Kbis de la SAGIM est jointe en annexe.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, la commune de Givors, actionnaire à 80 % de la SAGIM, a adhéré à la communauté urbaine du Grand Lyon, entraînant le retrait des compétences d'intérêt communautaire de l'objet social de la SEML. Depuis cette date, la SAGIM limite donc au

territoire de la commune l'exercice de ses métiers de promoteur immobilier et lotisseur, de développeur économique et de gestionnaire d'immobilier d'entreprise.

À ce jour, la SAGIM a pour objet, dans le cadre des compétences de la commune de Givors (non transférées à la Métropole de Lyon) :

L'étude, la réalisation et la gestion de toutes opérations d'intérêt communal liées aux objets complémentaires ci-dessous et engagées à la demande ou avec l'accord des collectivités territoriales avec lesquelles seront arrêtées les modalités d'intervention ;

- La construction, l'amélioration ou l'acquisition et l'amélioration sur tous terrains d'immeubles collectifs ou individuels à usage principal d'habitation n'excédant pas les normes exigées pour l'octroi des prêts aidés par l'État ou des prêts conventionnés ;
- La construction ou l'aménagement de locaux à usage commun ou toutes constructions nécessaires à la vie économique et sociale et le financement total ou partiel de ces opérations, hormis les opérations de compétence communautaire ;
- La construction, l'aménagement et les équipements de tous locaux nécessaires à la vie économique, à l'exclusion de l'aménagement des zones à usage d'activités économiques, de compétence communautaire ;
- La location ou la vente d'immeubles ;
- La gestion, l'entretien et la mise en valeur par tous moyens d'immeubles à construire ou acquis, soit par elle, soit par une autre société d'économie mixte, une collectivité territoriale, une société d'Habitation à Loyer Modéré ou un organisme sans but lucratif ;
- L'étude et la réalisation d'opérations de rénovation urbaine et de restauration immobilière, d'opération d'aménagement urbain ou de lotissement, lorsqu'elles ne sont pas déclarées d'intérêt communautaire ;
- L'aménagement, le renouvellement urbain, le traitement de l'habitat ancien, lorsqu'il ne s'agit pas d'opérations d'intérêt communautaire ;
- Et d'une manière générale, l'accomplissement de toutes opérations économiques, financières, juridiques, civiles, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en susciter la réalisation.

Compte tenu de l'important potentiel du territoire givordin en termes d'aménagement urbain et de développement économique, l'objet social ci-dessus sera sensiblement modifié pour permettre à la SAGIM de réaliser des opérations d'intérêt métropolitain sur la commune de Givors avec l'accord de la Métropole de Lyon.

La modification ci-dessus sera approuvée ce jour après la présente délibération autorisant la commune de Givors à céder à la SERL une partie de sa participation au capital de la SAGIM.

Basée à Lyon, la Société d'Équipement et d'Aménagement du Rhône et de Lyon (SERL) est une Société Anonyme d'Économie Mixte Locale qui intervient principalement et historiquement dans deux grands domaines d'activités : l'aménagement urbain et la construction de bâtiments publics ou privés.

Des activités connexes, portées par des filiales dédiées, ont été intégrées aux savoir-faire de la SERL :

- montage, réalisation et investissements immobiliers en soutien aux politiques de développement portées par les collectivités ;
- montage et réalisation d'investissements dans les domaines des énergies renouvelables non fossiles

Opérateur de référence depuis plus de 60 ans, la SERL et le groupe auquel elle appartient travaillent au service des collectivités territoriales et de leurs groupements, des établissements publics et des organismes privés. Intervenant sur des opérations de taille et de complexité très variée, le groupe SERL participe activement au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise et plus largement de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le capital social de la SERL se répartit comme suit :

<b>ACTIONNAIRES</b>	<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>	<b>MONTANTS SOUSCRITS (en euros)</b>	<b>% EN CAPITAL</b>
Métropole de Lyon	17 888	1 484 704	37,500
Département du Rhône	5 963	494 929	12,500
Caisse des Dépôts et Consignations	8 437	700 271	17,690
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes	3 314	275 062	6,950
Lyonnaise de Banque	2 319	192 477	4,860
CCI de : Lyon / Roanne / Saint-Étienne /	2 230	185 090	4,680
Crédit Agricole Centre Est	2 143	177 869	4,490
OPAC du Rhône	178	14 774	0,373
Lyon Métropole Habitat	177	14 691	0,371
Est Métropole Habitat	110	9 130	0,230
SAFIDI	2 107	174 881	4,416
SFIG	926	76 858	1,940
DEXIA- Crédit Local de France	1 908	158 364	4,000
	<b>47 700</b>	<b>3 959 100 €</b>	<b>100 %</b>

Une description du groupe SERL et de ses activités est jointe en annexe de la présente délibération.

Le groupe SERL présente toutes les caractéristiques d'un partenaire sérieux et expérimenté, apte à contribuer au développement de la vie économique et sociale du territoire givordin.

La SERL et la SAGIM ont évoqué des intérêts communs pour le développement de projets sur le territoire de Givors et la mutualisation de moyens entre les deux structures.

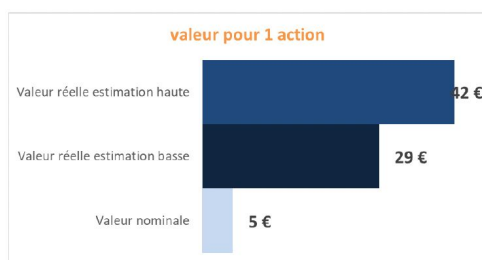
Ce rapprochement se traduit d'ores et déjà par des actions en co-développement de projets et des mises à disposition de personnel.

La SERL pourrait également, directement ou indirectement par l'intermédiaire de l'une de ses filiales, participer au capital des sociétés de projet dont la SAGIM serait actionnaire.

Après discussion, les parties prenantes, en l'occurrence la commune de Givors, la SERL et la SAGIM, se sont rapprochées et ont décidé de procéder à la cession, par la commune de Givors, au profit de la SERL, de 1 % du capital de la SAGIM représentant 1 600 actions pour un montant de 50 000 euros.

Le prix d'acquisition ainsi déterminé et la valorisation de la participation de 1 % cédée à la SERL sont conformes aux conclusions de l'étude réalisée par la Société SEMAPHORES au cours du mois de mai 2022 :

- > Les évaluations menées se synthétisent comme suit :



- > **La valeur nominale des actions de la société (VN) correspond au capital social. Elle est de 5 € par action.** Cette valorisation n'est **pas pertinente**. En effet, elle n'intègre pas les résultats constatés ni l'évaluation des actifs et passifs.
- > **La valeur réelle de la société (VR) est basée sur la méthode de l'actif net réévalué. Cette méthode, qui est appropriée pour évaluer la société,** prend en compte les plus ou moins values latentes sur les actifs fonciers (de même que l'existence d'éventuels passifs latents). **Cette méthode d'évaluation conduit à une fourchette de valeurs acceptables par action comprise entre 29 et 42 €**
- > Pour 1 bloc de 1 600 actions, représentant 1% du capital, une valeur arrondie de 50 k€ apparaît pertinente.

Le prix, lequel est ferme, définitif et insusceptible de variation à la baisse, sera payé à la commune de Givors par virement concomitamment à la signature des ordres de mouvements, dès lors que les délibérations nécessaires ont été obtenues et la cession agréée par le conseil d'administration .

À terme, le capital de la SAGIM sera réparti entre ses actionnaires de la manière suivante :

Actionnaires Représentant aux Assemblées Générales	Nombre de titres	Part du capital	% du capital
Collectivités territoriales			
Ville de Givors Représentée par M. Mohamed BOUDJELLABA	126 400	632 000 €	79,00 %
Autres actionnaires			
Caisse des Dépôts et Consignations Représentée par M. Charles VOCANSON	24 096	120 480 €	15,06 %
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes Représentée par M. Jonathan MONNET	6 736	33 680 €	4,21 %
Société d'Équipement et d'Aménagement du Rhône et de Lyon Représentée par M. (...)	1 600	8 000 €	1,00 %
Syndicat Général des Entrepreneurs du Rhône Représenté par Mme Gaëtanne PIVIDAL	688	3 440 €	0,43 %
Entreprise LAMY/CITINEA Représentée par M. Patrick FEURLON	208	1 040 €	0,13 %
Entreprise VMC Représentée par M. MATTERN	176	880 €	0,11 %
Monsieur Jacques CHESSEL	48	240 €	0,03 %

Entreprise BOURDIN Représentée par M. Laurent CHAVROCHE	16	80 €	0,01 %
SARL Barge La Mosaïque Représentée par M. BARGE	16	80 €	0,01 %
SARL Denat et Blanc	16	80 €	0,01 %
<b>T O T A L</b>	160 000	800 000 €	100,00 %

L'acquisition des actions de la SAGIM par la SERL est soumise aux conditions préalables suivantes qui devront toutes être réalisées, au plus tard dans l'année de la réalisation des conditions suivantes :

- purge des recours des tiers et purge du retrait administratif à l'encontre de la délibération exécutoire du conseil de la Métropole de Lyon autorisant la SERL à prendre une participation dans le capital de la SAGIM (CGCT, art. L. 1524-5 avant dernier aliéna) ;
- purge des recours des tiers et purge du retrait administratif à l'encontre de la délibération exécutoire du conseil départemental du Rhône autorisant la SERL à prendre une participation dans le capital de la SAGIM (CGCT, art. L. 1524-5 avant dernier aliéna) ;
- agrément du conseil d'administration de la SAGIM sur la cession de 1 600 actions, soit 1 % du capital social détenu par la commune de Givors à la SERL (CGCT, art. L. 1524-1 alinéa 2 et statuts, art. 12).

Dans ces conditions,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :**

**32 VOIX POUR**

**3 NE PRENNENT PAS PART AU VOTE** Monsieur RIVA ; Madame MOIOLI ; Madame BODARD

### **DÉCIDE**

- D'AUTORISER la prise de participation de la SERL dans la SAGIM et la modification de la composition du capital social en résultant ;
- D'APPROUVER la cession de 1 600 actions de la SAGIM détenues par la commune de Givors au profit de la SERL, soit 1 % du capital social, moyennant le prix de 50 000 euros sous réserve de la réalisation des trois conditions mentionnées ci-dessus ;
- DE DIRE que l'accord sur la cession d'actions et la modification de la répartition du capital social de la SAGIM en résultant sera donné par les représentants de la commune de Givors au conseil d'administration de la SAGIM au vu de la présente délibération ;

- DE DONNER tous pouvoirs à monsieur le maire afin de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le maire,

Mohamed BOUDJELLABA

La secrétaire de séance,

Nabiha LAOUADI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 069-216900910-20220929-DEL20220929\_12-DE

# Développeur de lieux de vie(s)



G R O U P E  
**SERL**



Basé à Lyon, le Groupe SERL, Société Anonyme d'Économie Mixte, intervient principalement dans deux grands domaines d'activités, l'aménagement urbain et la construction de bâtiments publics ou privés. Opérateur du rayonnement des territoires depuis plus de 60 ans, le Groupe SERL travaille au service des collectivités locales, des établissements publics et des organismes privés. Intervenant sur des opérations de toutes tailles, il participe activement au développement de l'aire métropolitaine lyonnaise et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

## Notre de métier

### L'aménagement

Aménagement urbain et renouvellement urbain, développement économique, ingénierie foncière, anticipation foncière.

### La construction

Construction ou réhabilitation de bâtiments d'enseignement, d'hôpitaux, d'établissements médico-sociaux, d'équipements sportifs et culturels...

## @ Nos filiales et expertises complémentaires

Le Groupe SERL dispose de filiales et expertises spécifiques lui permettant de proposer **une offre élargie et sur mesure**, complémentaire de son cœur de métier :

- Investissement, portage et gestion de biens immobiliers -> serl@immo et serl@services : immobiliers d'entreprises, ateliers industriels, plateformes technologiques, socles commerciaux,
- Développement et gestion de projets d'énergies renouvelables, notamment photovoltaïques -> serl@énergies,
- Reconversion ou valorisation de foncier ou de biens immobiliers,
- Programmation architecturale de bâtiments hospitaliers, médico-sociaux, d'enseignement,
- Sécurité et sécurité de l'espace public et de bâtiments publics ou privés.

## Innover par et pour les projets



Plus qu'un simple outil technique, à l'écoute des élus, des usagers, des habitants, des opérateurs, mais aussi des évolutions de la ville, le Groupe SERL est force de proposition auprès de ses clients-partenaires.

Ses métiers d'aménageur et de constructeur imposent au Groupe SERL de penser ses projets dans le temps long. Ce qui l'amène à questionner en permanence son fonctionnement, son développement et ses modes de faire.

Le Groupe SERL est convaincu que l'innovation participe des réponses aux mutations sociétales et environnementales : il élargit régulièrement ses compétences et ses offres, ajuste son action pour adapter la ville et les équipements d'aujourd'hui aux enjeux de demain (transition écologique, nouveaux usages, mobilité, mixité, vivre ensemble, lutte contre les exclusions, bien-être...).

L'innovation développée par le Groupe SERL repose sur les projets, au profit des usagers :

- L'innovation doit répondre durablement aux besoins de nos clients et des utilisateurs finaux qui vivent et font les territoires : habitants, usagers, salariés...
- La diversité de nos projets, en termes d'objets, de tailles, de contexte, est une opportunité pour expérimenter, essayer, déployer et pérenniser de nouvelles solutions.

Pour cela, le Groupe SERL agit précisément sur 3 dimensions :

- Une dimension inclusive, en rassemblant un écosystème d'acteurs autour des projets pour répondre aux besoins du plus grand nombre.
- Une dimension durable en fabriquant des projets urbains et immobiliers créant un cadre de vie adapté aux défis économiques, sociaux et environnementaux.
- Une dimension de long terme en s'engageant, à risques, sur des projets au service d'une vision responsable de l'avenir des territoires.

# LE GROUPE SERL



## La carte d'identité

### FORME JURIDIQUE :

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE (SEM)

### CAPITAL :

3 959 100 €

### DATE DE CRÉATION :

1957

## La raison d'être

« Le Groupe SERL aménage et construit un cadre de vie de qualité avec les habitants, les usagers et les parties prenantes, pour soutenir les transitions écologiques, sociales et économiques de nos territoires. »

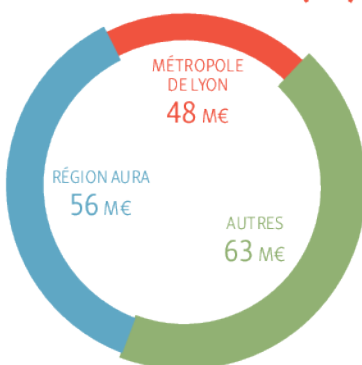
#ExpertAgileEtInnovant #ConseillerImpliquéEtPragmatique  
#OpérateurFiableEtBienveillant #InvestisseurEngagéEtResponsable

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANTS SOUSCRITS (en euros)	% EN CAPITAL
Métropole de Lyon	17 888	1 484 704	37,500
Département du Rhône	5 963	494 929	12,500
Caisse des Dépôts et Consignations	8 437	700 271	17,690
Caisse d'Épargne Rhône-Alpes	3 314	275 062	6,950
Lyonnaise de Banque	2 319	192 477	4,860
CCI de : Lyon / Roanne / Saint-Étienne /	2 230	185 090	4,680
Crédit Agricole Centre Est	2 143	177 869	4,490
OPAC du Rhône	178	14 774	0,373
Lyon Métropole Habitat	177	14 691	0,371
Est Métropole Habitat	110	9 130	0,230
SAFIDI	2 107	174 881	4,416
SFIG	926	76 858	1,940
DEXIA- Crédit Local de France	1 908	158 364	4,000
	<b>47 700</b>	<b>3 959 100 €</b>	<b>100 %</b>

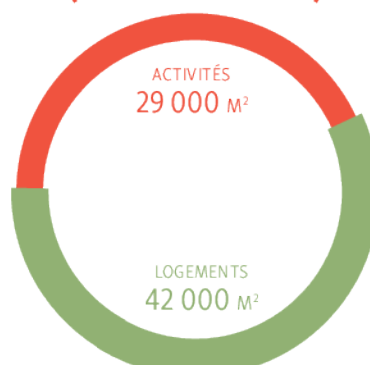
## Les chiffres clés 2021



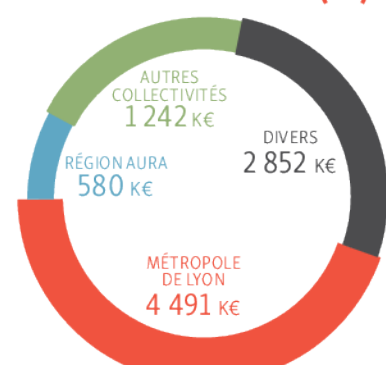
### CHIFFRE D'OPÉRATIONS PAR DONNEUR D'ORDRE (M€)



### COMMERCIALISATION (M<sup>2</sup> DE SDP VENDUES)



### PRODUITS SUR OPÉRATIONS PAR DONNEUR D'ORDRE (K€)

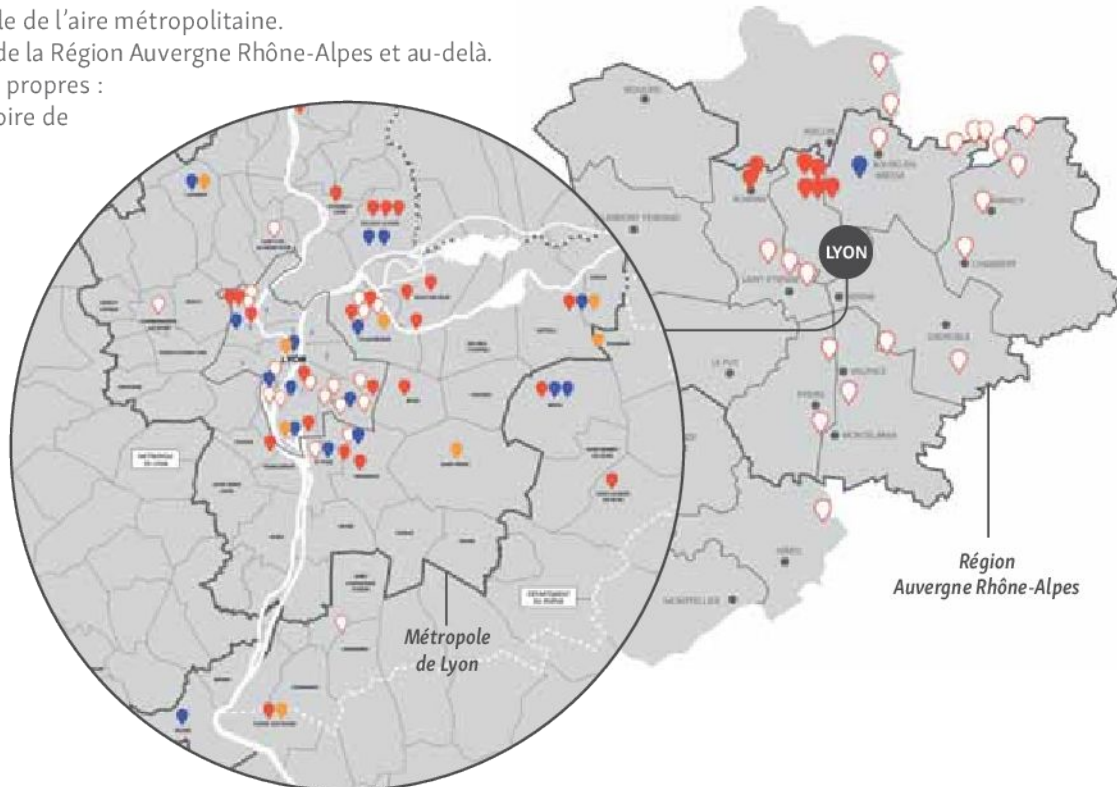


## Les territoires d'intervention

En tant que société d'économie mixte, la SERL peut intervenir sur un périmètre plus large que celui de ses collectivités actionnaires. Elle intervient à ce jour :

- En aménagement : à l'échelle de l'aire métropolitaine.
- En construction : à l'échelle de la Région Auvergne Rhône-Alpes et au-delà.
- En investissement en fonds propres : principalement sur le territoire de la Métropole de Lyon.

- Cœur de métier**  
Aménagement et  
Renouvellement urbain  
Ingénierie foncière
- Cœur de métier**  
Programmation et  
Construction-Réhabilitation
- serl@immo**
- serl@énergies**

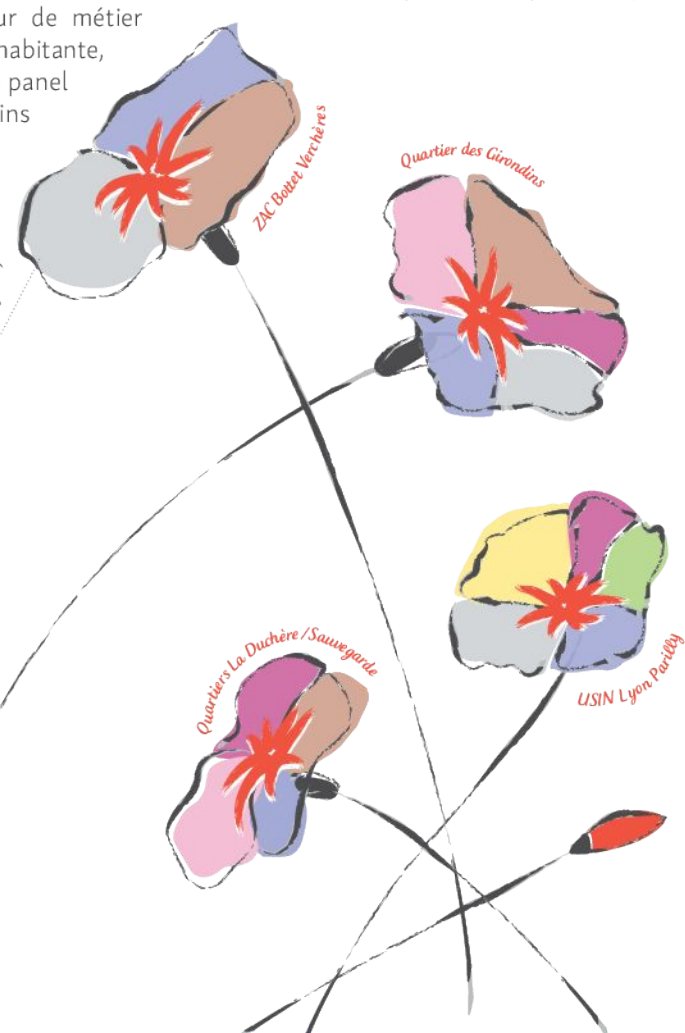


## La complémentarité des métiers

Le Groupe SERL s'articule autour de deux domaines d'activités qui constituent son cœur de métier (l'aménagement-renouvellement urbain ), y compris le développement économique et la construction-réhabilitation de bâtiments publics ou privés , de ses filiales et de nombreuses expertises complétant son cœur de métier (programmation architecturale, organisation de la concertation habitante, projets d'urbanisme temporaire...). Le Groupe SERL assemble ainsi un panel de solutions utiles aux projets et répondant aux attentes et aux besoins des clients et partenaires.

**Notre cœur de métier**

	Aménagement-renouvellement	Construction-réhabilitation	serl@immo	serl@énergies	Filiale projet dédiée	Programmation architecturale	Occupation temporaire	Gestion scdes commerciaux	Co-construction habitante, usagers, partenaires
Chalon-sur-Saône (71) CH spécialisé de Sevrey									
Chazelle-sur-Lyon (69) EHPAD									
Genas (69) EverEst Parc activités et bureaux									
Lyon 2 <sup>e</sup> (69) Lycée Juliette Récamier									
Lyon 7 <sup>e</sup> (69) Quartier des Girondins									
Lyon 9 <sup>e</sup> (69) Quartiers Duchère / Sauvegarde									
Rillieux-la-Pape (69) ZAC Bottet Verchères									
Trévoux (01) Eco-quartier des Orfèvres									
Vaulx-en-Velin (69) ZAC Mas du Taureau									
Vénissieux (69) Site USIN Lyon Parilly									
Villeurbanne (69) ZAC Gratte-Ciel centre-ville									
Villeurbanne (69) Groupe Scolaire Grandclément									



Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le

SLO

ID : 069-216900910-20220929-DEL20220929\_12-DE

© L. Damière

Quartier de l'Industrie à Lyon 9<sup>e</sup> - 69 [aménagement urbain]

Notre  de métier

L'aménagement

GRUPE  
SERL

AMÉNAGEMENT URBAIN, RENOUVELLEMENT URBAIN,  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création de quartier, renouvellement urbain, recomposition urbaine, revitalisation de centres-villes ou villages, développement de zones d'activités (artisanat, industrie, logistique, production et recherche médicale ou scientifique), soutien à l'activité commerciale (intervention sur les socles commerciaux pour pérenniser l'offre commerciale)..., le Groupe SERL participe à la reconversion et à la mise en valeur du foncier.

Gratte-Ciel Centre-Ville, Villeurbanne (69)

## L'aménagement, notre métier historique

S'adaptant à la singularité des lieux de vie et de leur environnement, que ce soit dans les villes ou dans les territoires péri-urbains, la mission du Groupe SERL est la même : promouvoir un aménagement durable des territoires.

Il dispose pour cela de solides références et compétences internalisées avec des équipes projet dédiées, adaptées aux caractéristiques de chaque opération. Il joue le rôle d'ensemblier en s'entourant des acteurs nécessaires à la réussite de chaque projet.

 **Innover**  
GRUPE  
**SERL**

Sur nombre de projets d'aménagement et de renouvellement urbain, l'objectif du Groupe SERL est de faire éclore des usages et des solutions «différentes» répondant aux enjeux urbains.

Certaines innovations peuvent être testées, modifiées et amendées avant d'être mises en place définitivement dans le cadre d'un nouveau quartier. Le temps de l'occupation temporaire, plus qu'une animation de site, vise à accueillir des habitants et des usagers dans un ensemble de projets prospectifs, participatifs et itératifs. L'occupation temporaire s'inscrit dans le temps long du projet.

ON LE FAIT >> Gratte-Ciel Centre-Ville, Villeurbanne (69),  
Mas du taureau, Vaulx-en-Verin (69), La Sauvegarde, Lyon 9<sup>e</sup>...



PARTICIPATION CITOYENNE  
& OCCUPATIONS  
TEMPORAIRES

## Des montages opérationnels dédiés

En matière contractuelle, le Groupe SERL offre un savoir-faire adapté à l'évolution des enjeux stratégiques de la ville par la **maîtrise de montages opérationnels ad hoc** : zone d'aménagement concerté, permis d'aménager, projet urbain partenarial, portage de commerces... Opérateur pivot dans des opérations souvent complexes, longues et mobilisant de multiples acteurs, il bâtit avec les collectivités des montages opérationnels multi-partenariaux.

Le Groupe SERL **pilote en amont les études du projet**, dont la programmation, la conception urbaine, les études foncières, les études techniques.

Ses équipes gèrent ensuite la **phase opérationnelle** avec les acquisitions foncières, le suivi de la réalisation des travaux, mais aussi la commercialisation des terrains.

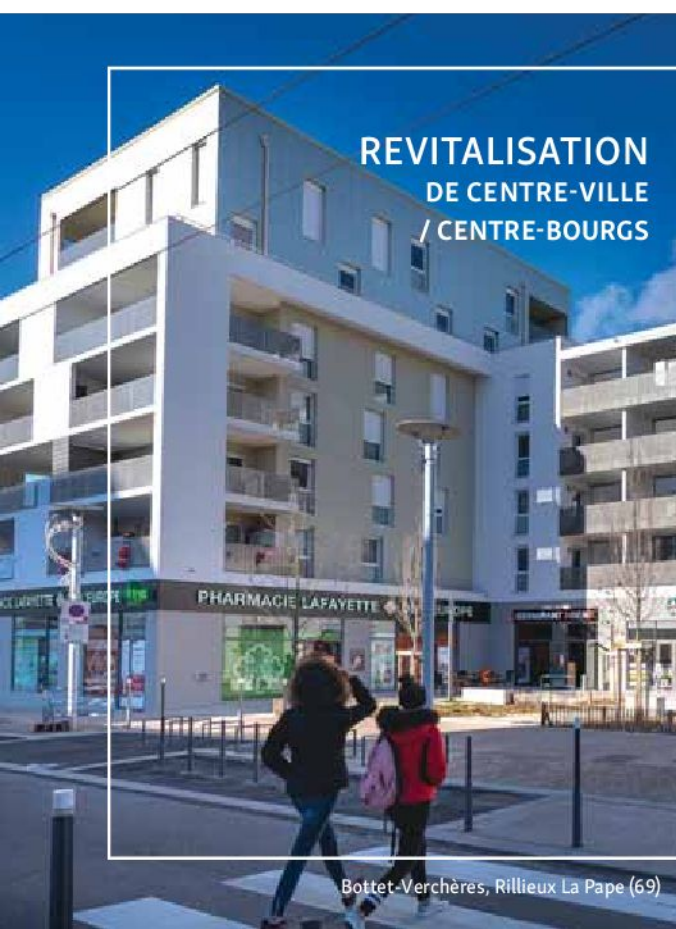
Tout cela s'établit dans une relation étroite avec les élus et les services de la collectivité. L'ingénierie financière est adaptée à chaque typologie de projet.



La SERL apporte des réponses opérationnelles aux enjeux climatiques, de santé, de bien-être des usagers et des habitants dans les opérations dont elle a la charge.

La composition urbaine qu'elle développe se veut exemplaire : lutte contre les îlots de chaleur, espaces qualitatifs et partagés (modes doux et nouvelles mobilités, espaces privatifs et accompagnement pour faciliter l'appropriation sociale des biens...), mixité des usages (programmation urbaine associant habitat, services, équipements publics, commerces), production et mutualisation d'énergie...

**ON LE FAIT >>** La Saulaie, Oullins (69), Éco-quartier des Orfèvres, Trévoux (01), Parc d'activités des Gaulnes, Meyzieu-Jonage (69)...



### Zoom Métier

De nombreuses villes de taille moyenne ont été fragilisées par les évolutions économiques et démographiques des dernières décennies.

Aujourd'hui, le cœur de ces villes est particulièrement impacté par une « spirale de dévitalisation » où la vacance de l'habitat, la fermeture des commerces les plus fragiles contribuent à faire baisser leur fréquentation et leur attractivité résidentielle. Cela interroge notre modèle de développement, avec toutes les conséquences économiques, sociales et environnementales que cela comporte.

Activant de multiples leviers, le Groupe SERL intervient pour reconstruire une offre commerçante, de logements, relocaliser des équipements publics : identification et conseil dans le choix des outils à activer (ZAC, PUP, nouvelles OAP...), partenariats à nouer, acquisitions foncières prioritaires, action en faveur d'occupations d'urbanisme temporaires...

**ON LE FAIT >>** Bottet-Verchères, Rillieux-La-Pape (69), Centre-Bourg Laurentinois, Saint Laurent de Mure (69), Foch-Sully, Roanne (42)...

Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le

SLOW

ID : 069-216900910-20220929-DEL20220929\_12-DE

© Julien Gorin - Brenac & Gonzalez & Associés



Groupe Scolaire Rosa Parks à Villeurbanne -69 [ construction ]

Notre  de métier

# La construction



BÂTIMENT D'ENSEIGNEMENT, CULTUREL, SPORTIF,  
HOSPITALIER & MÉDICO-SOCIAL ...

Établissements d'enseignement supérieur et secondaire, groupes scolaires, hôpitaux (Centres Hospitaliers, CHU, établissements spécialisés), établissements médico-sociaux (EHPAD, établissements pour personnes handicapées), équipements sportifs, équipements culturels, siège de la Mutualité Sociale Agricole..., le Groupe SERL est partie prenante de projets de construction ou de rénovation de toutes tailles.

## *La construction-réhabilitation, un métier historique*

Développé depuis près de 40 ans, le savoir-faire du Groupe SERL permet de prendre en compte, pour chaque projet, le coût global (économie circulaire...), le planning, la recherche d'économie d'énergie, le confort d'usage des bâtiments, les techniques d'écoconstruction...

## *Une intervention dans différents cadres contractuels*

Le Groupe SERL intervient dans différents cadres contractuels : la prestation de services via des missions de programmation, l'assistance à maîtrise d'ouvrage ou assistance technique à maîtrise d'ouvrage, le mandat ou la conduite d'opérations d'études et/ou de travaux.

## *Un accompagnement adapté à votre projet*

Le Groupe SERL est capable d'accompagner ou de mettre en œuvre différentes formes de procédures et de marchés, telles que le concours de maîtrise d'œuvre, l'appel d'offres travaux en entreprise générale ou en corps d'état séparés, mais également le Marché Global de Performance, le contrat de Conception Construction Aménagement Entretien Maintenance...



Hôpital Andrevetan à La Roche-sur-Foron (74) [ construction ]

## *Une compétence sur l'ensemble des phases d'un projet de construction, d'extension ou de réhabilitation.*

**En amont**, dans leur phase de définition et de faisabilité, le Groupe SERL propose des prestations dans le domaine de la programmation architecturale, fonctionnelle et technique. **En aval**, il intervient sur l'ensemble des déroulés opérationnels : du choix des prestataires, au suivi des phases d'études, des phases de travaux, de la mise en service, jusqu'à l'exploitation-maintenance.



## ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Une seconde vie est donnée aux matériaux de l'ancien siège de la Région pour le nouveau Campus Région du numérique à Charbonnière-les-Bains (69)



La démarche de réemploi, développée sur différentes opérations, part d'un principe simple et fondamental : économiser les ressources naturelles en recourant aux matières disponibles dans l'existant, avant qu'elles ne deviennent des déchets.

ON LE FAIT >> Bâtiment « U », La Duchère à Lyon 9 (69), Campus Région du Numérique à Charbonnières-les-Bains (69), Résidence CROUS Mermoz à Lyon 8 (69)...

### Zoom Métier

Le Groupe SERL s'est doté d'une compétence et d'une méthodologie éprouvée en matière de programmation architecturale et fonctionnelle.

**Anticiper pour parvenir à un parfait confort d'usage :** être aux côtés des maîtres d'ouvrage dès les premières étapes de définition de leur projet est une des clés de la réussite.

**Écouter l'utilisateur ou l'utilisateur final :** notre démarche s'établit en étroite collaboration avec les différents interlocuteurs et les utilisateurs actuels ou futurs de l'équipement à construire, à réhabiliter, à restructurer. Cette étape s'insère dans le cadre d'une co-construction avec la maîtrise d'ouvrage, l'utilisateur, l'usager, pour répondre au mieux aux enjeux à traiter.

**Présence sur l'ensemble des phases amont d'un projet de bâtiment :** l'élaboration de schémas directeurs, les diagnostics fonctionnels et techniques d'équipements existants, les études préalables et les études de faisabilité, l'élaboration de préprogrammes et de programmes techniques détaillés (ce afin de pouvoir lancer des consultations de type Loi MOP -consultations de maîtrise



## PROGRAMMATION ARCHITECTURALE & FONCTIONNELLE

d'œuvre sur compétences références moyens ou procédure concours- mais aussi pour des contrats de performances globaux, des consultations d'ensemble), l'accompagnement complet du maître d'ouvrage pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre ou d'un ensemble, l'analyse des phases d'études de conception au regard des exigences déterminées dans le programme.

EHPAD Vivre ensemble - Saint-Pierre-en-Faucigny (74)  
[ programmation-restructuration-extension ]



Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le

SLO

ID : 069-216900910-20220929-DEL20220929\_12-DE



Village d'entreprises Préssensé à Villeurbanne - 69

## Filiale dédiée à l'immobilier serl@immo



REZ-DE-CHAUSSÉE COMMERCIAUX, PÔLES DE SERVICES,  
HÔTELS ET VILLAGES D'ENTREPRISES, BÂTIMENTS INDUSTRIELS...

Dans le cadre de partenariats ad hoc favorisant des effets de levier, le Groupe SERL, via sa filiale immobilière SERL@immo, porte des investissements de long terme, en mobilisant ses fonds propres, afin d'appuyer le développement économique des territoires et pérenniser les activités déployées.

Le Groupe SERL intervient avec ses fonds propres dans le cadre de certaines des concessions d'aménagement qui lui sont confiées, mais également en réponse aux questionnements posés par les collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques.

### Concessions d'aménagement

En matière d'aménagement économique, la démarche consiste à apporter une valeur ajoutée aux projets de parcs d'activités, en favorisant la présence de services associés : le Groupe SERL a ainsi aujourd'hui investi dans 4 pôles de services.

En matière d'aménagement urbain, il s'agit d'investir dans des socles commerciaux afin de réussir le volet commercial des projets d'aménagement des nouveaux quartiers, ou plus largement d'accompagner la revitalisation des centre-bourgs / centres-villes / quartiers par des inter-

ventions sur les commerces en complément d'approches plus globales (interventions sur l'espace public, les équipements, l'habitat...).

### Soutien opérationnel aux politiques publiques déployées par les collectivités

Entre autres investissements, le Groupe SERL porte des villages d'entreprises destinés à permettre le maintien d'activités artisanales et industrielles en ville (hôtels d'entreprises), met en œuvre des réponses spécifiques aux besoins des acteurs du territoire (immobilier dédié au développement industriel, à l'innovation, à la logistique urbaine...), accompagne des opérations d'aménagement (participations dans des SEM ad hoc).

Hôtel de logistique Urbain [HLU] à Lyon 7<sup>e</sup> (69)

### Zoom Métier

Le projet d'un Hôtel de Logistique Urbaine à Gerland (Lyon 7<sup>e</sup>), porté par le Groupe SERL, Lyon Parc Auto, Poste Immo et la Banque des Territoires, vise à doter la Métropole de Lyon d'un système de logistique urbaine performant et vertueux.

Il part du constat que les modifications des modes de consommation, dont le développement du e-commerce, entraînent une croissance très forte des livraisons du dernier kilomètre. En milieu urbain dense, où l'espace disponible est rare, les livraisons posent des enjeux forts de qualité de vie et de santé publique, liés à des phénomènes de congestion, de pollution, et de bruit dans la ville.

LOGISTIQUE  
DU DERNIER KILOMÈTRE  
DÉCARBONÉE



© AREP Architectes

**serl@immo**

PATRIMOINE

### Les commerces

Faciliter la sortie opérationnelle des projets dont la rentabilité s'inscrit dans le temps, par le développement et le portage de socles commerciaux permettant l'accueil d'une offre diversifiée dans des conditions financières attractives : maîtrise de l'investissement dans les socles commerciaux sur des temps longs, politique de loyers adaptés, suivi des plans de marchandisage, gestion..., afin de garantir la qualité de l'offre commerciale

Aujourd'hui : 7 763 m<sup>2</sup> à Lyon 7<sup>e</sup> et Rillieux-la-Pape avec 24 cellules dans des socles commerciaux en RdC

Pôle de services du Parc d'affaires du Puy d'or à Limonest (69)



### Le développement industriel

Apporter des réponses dédiées et d'intérêt général aux besoins des acteurs publics et privés, afin de renforcer le socle industriel du territoire.

Aujourd'hui : 92 365 m<sup>2</sup> à Lyon, Saint-Fons, Vénissieux à travers la plateforme d'innovation collaborative Axel'One, un Hôtel Logistique Urbain (HLU), le projet USIN.

### Les pôles de services

Favoriser la présence de services associés (restaurants d'entreprises, crèches, centres d'affaires) sur des parcs d'activités développés par le Groupe SERL pour satisfaire les besoins des entreprises et des salariés.

Aujourd'hui : 4 600 m<sup>2</sup> à travers 3 pôles de services, à Limonest, Meyzieu-Jonage, Genas.

### Les villages d'entreprises

Permettre aux artisans et TPE-PME de trouver en cœur d'agglomération des locaux adaptés, tant d'un point de vue fonctionnel qu'économique, tout en étant à proximité de leur clientèle.

Aujourd'hui : 22 365 m<sup>2</sup> à Lyon, Villeurbanne, Rillieux-la-Pape avec 7 hôtels d'entreprises et des projets à Genas et Givors.



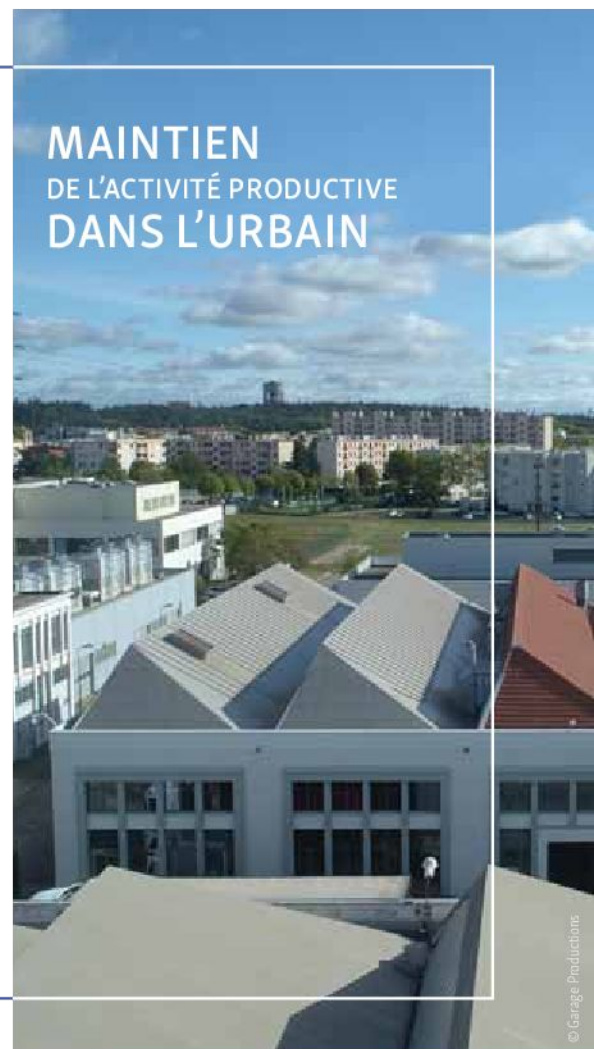
Conforter la destination des fonciers afin de consolider le socle économique et productif métropolitain.

Le projet USIN à Vénissieux porté par SERL@immo, la Banque des Territoires et la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, intervient en réponse aux attentes de la Métropole de Lyon et de la ville de Vénissieux : maintenir de l'industrie au cœur de la Métropole, favoriser le renouveau industriel et la création d'emplois.

Site actif et lieu totem de l'industrie métropolitaine, USIN propose et développe une variété de solutions immobilières propres à faciliter l'implantation et le parcours des industriels à l'échelle de Lyon Parilly Factories, une exploitation au quotidien avec une équipe dédiée, ainsi qu'une offre de services premium et évolutive.

Dans cette même logique, les hôtels d'entreprises, portés par SERL@immo, visent à favoriser l'accueil d'entreprises artisanales, de TPE en cœur de ville. Ces lieux de travail et de vie, en interface avec l'environnement urbain, répondent aux enjeux de la ville de courtes distances et bas carbone. Ils permettent de maintenir l'activité et l'emploi en zone urbaine dense, de se rapprocher de sa clientèle, de limiter les émissions carbone liées aux déplacements notamment par la proximité des transports en communs, de compléter l'écosystème local, contribuer au maintien de l'emploi.

**MAINTIEN  
DE L'ACTIVITÉ PRODUCTIVE  
DANS L'URBAIN**





Résidence Amplia - Lyon 2<sup>e</sup>

## Filiale dédiée à l'énergie durable [serl@énergies](mailto:serl@energies)



TOITURES DE BÂTIMENTS INDUSTRIELS, TERTIAIRES,  
D'IMMEUBLES D'HABITATIONS, OMBRIÈRES DE PARKINGS...

Aménageur de longue date de quartiers durables, le Groupe SERL s'est donné les moyens de s'affirmer dans la promotion d'énergies décarbonées en créant SERL@énergies, en partenariat avec la Banque des Territoires, la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, EDF et ENGIE.

### *Favoriser le développement des énergies renouvelables*

La vocation de SERL@énergies est de favoriser le développement des énergies renouvelables, en prenant en charge des installations en tiers investissement.

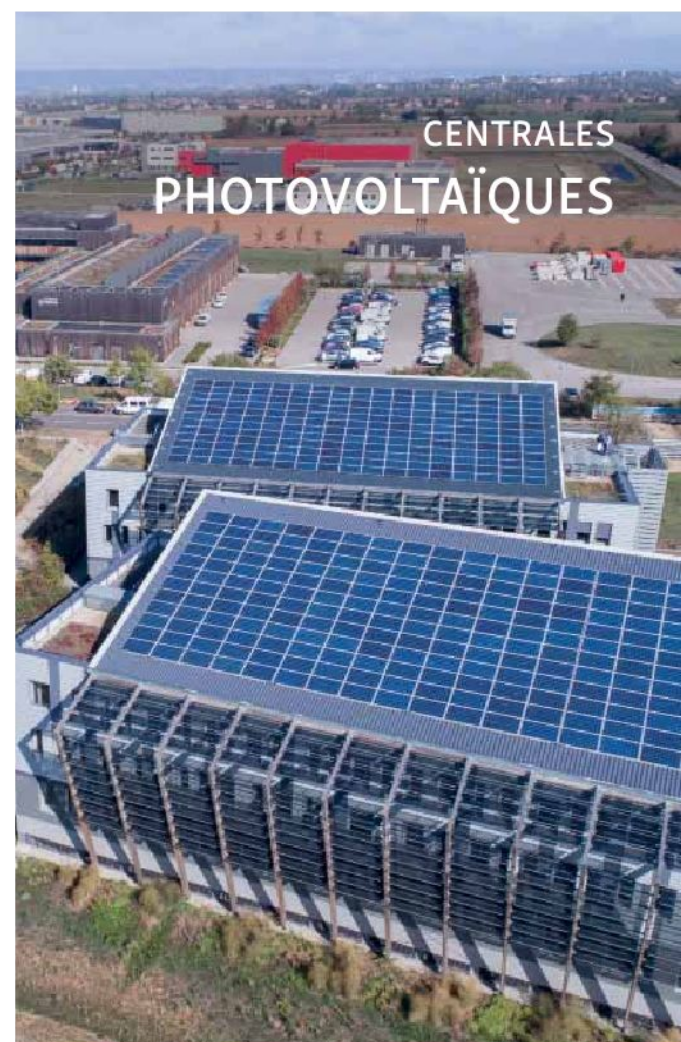
### *Son objectif prioritaire ?*

Faciliter l'implantation de centrales photovoltaïques dans nos projets et pour nos clients.

Les installations peuvent être posées en toiture, sur tout type de bâtiment, existant ou à créer. Lorsque les projets sont étudiés en amont, l'étude permet d'optimiser la forme de la toiture, et donc le rendement de l'installation et son modèle économique. Ces installations peuvent aussi consister en ombrières de parkings.

En partenariat avec les opérateurs, les promoteurs ou les propriétaires des bâtiments, SERL@énergies conçoit et réalise l'installation, puis l'exploite pendant 20 ans. À l'issue de cette période, l'installation est remise gratuitement au propriétaire du bâtiment. Ces partenariats se font prioritairement sur les projets d'aménagement ou de construction dans lesquels le Groupe SERL est impliqué. Néanmoins ils peuvent aussi être envisagés hors de ce cadre, en réponse à des besoins de propriétaires publics ou privés.

Bureaux SUNSTONE sur le Parc industriel des Gaulnes à Meyzieu-Jonage (69)



## 9 INSTALLATIONS DE TOITURES PHOTOVOLTAÏQUES D'UNE PUISSANCE DE 2 680 KWC



### 3 projets réalisés dans le cadre des pôles de services portés par SERL@immo :

- A - Pôle de services Woodclub à Saint-Priest - Parc Technologique
- B - Restaurant interentreprise à Meyzieu-Jonage - Parc d'activités des Gaulnes
- C - Pôle de services à Limonest - Parc d'affaires du Puy d'Or

### 3 projets réalisés sur des bâtiments construits sur des opérations aménagées par le Groupe SERL :

- D - Bureaux Sunstone à Meyzieu - Parc d'activités des Gaulnes
- E - Hôtel Kyriad à Meyzieu - Parc d'activités des Gaulnes
- F - Ateliers Fives Intralogistics à Chasse-sur-Rhône - Parc d'activités des Platières

### 3 projets réalisés hors opérations portées par le Groupe SERL :

- G - Résidence Amplia à Lyon 2<sup>e</sup> - Quartier Confluence
- H - Parking relais des Panettes à Pusignan
- I - Résidence Les Jardins de Jules à Villeurbanne - Quartier des Maisons neuves



### Zoom Métier

#### Allez plus loin...

Aujourd'hui, nombre de nos concitoyens vivent dans des logements dont l'isolation est déficiente. De nombreux bâtiments publics s'apparentent à ce que l'on a coutume d'appeler des « passoires énergétiques ». L'énergie n'est pas inépuisable, l'énergie coûte cher. Le Groupe SERL propose son savoir-faire opérationnel de pilotage de projets de rénovation thermique dans les secteurs résidentiels ou tertiaires. Il peut apporter son appui au suivi opérationnel des projets en phase réalisation.

ON LE FAIT >> Résidence PRANARD à Villeurbanne (69)  
Hôtel de Police Marius Berliet à Lyon 8<sup>e</sup> (69)

**Extrait Kbis****EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**

à jour au 3 janvier 2022

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	960 505 089 R.C.S. Lyon
<i>Date d'immatriculation</i>	24/10/1960
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>SOCIETE D'AMENAGEMENT GIVORS METROPOLE (S.A.G.I.M.)</b>
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme d'économie mixte locale
<i>Capital social</i>	800 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	Hôtel de Ville 69700 Givors
<i>Activités principales</i>	Construction ou aménagement sur tous terrains d'immeubles collectifs ou individuels. L'aménagement, le renouvellement urbain, le traitement de l'habitat ancien, l'immobilier d'entreprise et l'animation des politiques locales
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 24/10/2059
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES****Président du conseil d'administration**

<i>Dénomination</i>	VILLE DE GIVORS
<i>Adresse</i>	Hôtel de Ville 69700 Givors
<i>Personne ayant le pouvoir de diriger, gérer ou engager à titre habituel</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	BOUDJELLABA Mohamed
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 10/06/1969 à Givors (69)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	3 Rue François Crozat 69700 Givors

**Directeur général**

<i>Nom, prénoms</i>	ROCLE Marc Pierre Antonin
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 25/01/1960 à Neulise (42)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	11 Rue Eucher Girardin 42300 Roanne

**Administrateur**

<i>Dénomination</i>	Ville de GIVORS
<i>Adresse</i>	Hôtel de Ville 69700 Givors
<i>Représentant permanent</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	ALLALI Dalil
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 22/03/1972 à Givors (69)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	31 Rue du Docteur Emile Roux 69700 Givors
<i>Représentant permanent</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	LAOUADI Nabiha
<i>Nom d'usage</i>	BENKHEIRA
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 21/04/1981 à Vienne (38)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	1 Rue de la Tour de Bans 69700 Givors
<i>Représentant permanent</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	BOUDJELLABA Mohamed

<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 10/06/1969 à Givors (69)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	3 Rue François Crozat 69700 Givors
<i>Représentant permanent</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	VITORIO Alipio Auguste
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 21/03/1971 à Givors (69)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	20 Allée de la Métallurgie 69700 Givors
<i>Représentant permanent</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	KHEDDACHE Tarik
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 01/12/1977 à Ait Toudert (Algérie)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	20bis Route de Mornant 69700 Beauvallon
<i>Représentant permanent</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	FRETY Laurence
<i>Nom d'usage</i>	PERRIER
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 30/04/1976 à Oullins (69)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	43 Rue de Bouteiller 69520 Grigny
<i>Représentant permanent</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	PENNETIER Audrey Michèle Sylvie
<i>Nom d'usage</i>	CLAUSTRE
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 30/01/1981 à Hyères (83)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	20 Rue Yves Farge 69700 Givors

---

**Administrateur**

<i>Dénomination</i>	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
<i>Adresse</i>	44 Rue de la Vilette 69445 Lyon
<i>Représentant permanent</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	VOCANSON Charles Auguste Robert
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 25/11/1986 à Saint-Priest (69)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	22 Rue Coste 69300 Caluire-et-Cuire

---

**Administrateur**

<i>Dénomination</i>	CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES
<i>Adresse</i>	42 Boulevard Eugène Deruelle 69003 Lyon
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	384 006 029 RCS Lyon
<i>Représentant permanent</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	MONNET Jonathan Laurent
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 25/09/1985 à Forbach (57)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	7 Rue Antoine Barbier 69006 Lyon

---

**Commissaire aux comptes**

<i>Dénomination</i>	GRANT THORNTON
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme à conseil d'administration
<i>Adresse</i>	29 Rue du Pont 92200 Neuilly-sur-Seine
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	632 013 843 RCS Lyon

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

<i>Adresse de l'établissement</i>	1 Place de la Liberté 69700 Givors
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Construction ou aménagement (par des sous traitants) sur terrains d'immeubles collectifs ou individuels. l'aménagement, le renouvellement urbain, le traitement de l'habitat ancien, l'immobilier d'entreprise et l'animation des politiques locales
<i>Date de commencement d'activité</i>	24/10/1960
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

**OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

- Mention n° F15/044387 du 30/10/2015	Nom de domaine Internet : sem.sagim.fr
---------------------------------------	---

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le



ID : 069-216900910-20220929-DEL20220929\_12-DE